



## **1 – Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 04/11/2019**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 04/11/2019 est approuvé à l'unanimité.

## **2 – Bilan du repas de fin de saison**

Le repas a eu lieu salle Viviers Collet à Kerroch le 23/11/2019. Nous étions 46. A cette date la salle était plutôt fraîche, les convives aussi, mais l'apéro et le repas nous ont fait oublier la température. Tout le monde est reparti content de ce moment convivial.

Dans le dernier compte-rendu nous nous sommes expliqués sur le fait d'avoir inclus « l'arrivée du beaujolais » avec le repas. Malgré tout, du beaujolais a été servi à ceux qui se sont rendus au local. L'année prochaine « l'arrivée du beaujolais » sera dissociée du repas de fin de saison.

Le trésorier détaille le bilan financier de cette manifestation :

Les dépenses 660,31 €

Les recettes 373,00 €

Total négatif - 287,31 € à charge de la SONALOM.

C'était prévu puisque le repas était offert aux bénévoles qui ont aidé à l'organisation de manifestations et au fonctionnement de notre association. MERCI encore à elles et eux.

## **3 – Compte-rendu CLUPIPP**

Le président et Jean Pierre LE HIR nous font part du premier compte-rendu qu'ils ont reçu par mail. Les CLUPIPP de Kerroch & Lomener étaient exceptionnellement réunis pour cette réunion organisée par la Mairie.

Le CR et un document annexe seront affichés au local pour consultation sur place. Le résident rappelle que toute remarque, observation, évènement concernant l'ensemble anse du Stole & port doivent être adressée à Monsieur Bernard KERMABON, qui a été désigné comme seul correspondant de la CLUPIPP de Lomener. En cas d'absence ou d'indisponibilité, Jean Pierre LE HIR a accepté d'être son suppléant.

[bs.kermabon@wanadoo.fr](mailto:bs.kermabon@wanadoo.fr) ( 06 83 81 43 57 ) & [yannperlehir56@gmail.com](mailto:yannperlehir56@gmail.com)

## **4 – Bilan financier**

Le trésorier informe le Conseil d'Administration que à la fin de l'année le récapitulatif pour comptes de résultats sera négatif d'environ 400 à 500 €. Cela s'explique parce que cette année nous avons fait beaucoup d'investissements : réfections des banderoles, achat des toits des barnums et réparation des toiles des barnums, achats de fanions, confection de panneaux pour pancartes, achat du guide des associations, etc...

Il précise qu'un chèque de 33 € au profit de Bureau Vallée n'a pas encore été débité.

Il conclut en nous indiquant que l'avoir général au 30/11/2019 est de 7 861,82 €.

## **5 – Préparation de l'Assemblée Générale**

- **Modification du Règlement Intérieur**

Il a été décidé de modifier et d'actualiser le Règlement Intérieur de la SONALOM. Proposé par le Bureau au CA, quelques modifications sont apportées en séance. Après corrections le Règlement Intérieur sera ré-adressé aux membres du Conseil d'Administration pour validation par voie électronique 2020. Il sera affiché au local et adressé aux adhérents par mail avant l'assemblée pour qu'ils en prennent connaissance afin de le valider lors de l'Assemblée Générale le premier février 2020.

#### **Membres du Conseil d'Administration renouvelables**

Les membres sortants sont Messieurs :

Jean-Michel GODIGNON

Gilbert HOUARNER

Alain HUET

Jean-Pierre LE HIR

Bernard MOREAU

#### **- Membres du Conseil d'administration qui ont fait savoir qu'ils ne se représenteraient pas**

Jean-Michel GODIGNON, Bernard MOREAU (Pour raison de santé).

Jean-Pierre LE HIR et Marlène BASSERY informent le président et le Conseil d'Administration qu'ils assureront leur fonction en 2020 pour la dernière année compte-tenu de l'engagement pris dans l'organisation de la fête des 5 ports et afin d'avoir du temps pour la transmission. Mme PUZO accepte de seconder Marlène pour commencer la transition au secrétariat.

D'ores et déjà si des adhérents souhaitent s'investir au sein du Conseil d'Administration et possiblement du Bureau qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître. C'est une très belle expérience.

#### **Repas après l'Assemblée Générale**

L'ensemble du Conseil d'Administration est d'accord pour que le repas se fasse au PARADOU à Ploemeur.

#### **6 - Questions diverses**

Le président a rencontré le Directeur du CMB qui est d'accord pour nous attribuer une aide d'environ 300 € pour l'impression des flyers et la mise de leur logo sur les banderoles du "Bain des Crevettes" ainsi qu'un don de nappes plastique.

Le "VENDREDI FEMININ" reprend le 06 décembre. Au cours de ce vendredi-là sera discutée l'organisation et le rythme de ces réunions gérées conjointement par Françoise BERTIN & Marlène BASSERY.

#### **7 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration**

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 06 janvier 2020 à 17 h 00.

#### **LA SECRETAIRE**

Marlène BASSERY



#### **LE PRESIDENT**

Bernard COURBARIAUX

